

# Rapport du devoir de diligence & de l'analyse de risque



VERNAIN SA

JUIN 2026

## **Présentation de la Maison Vernain SA**

Implantée à Genève, la Maison Vernain SA est un grossiste spécialisé dans les diamants taillés, au service des ateliers de bijouterie-joaillerie et des marques horlogères. En tant qu'entreprise certifiée par le Responsible Jewellery Council (RJC), nous avons défini et mis en œuvre un ensemble de politiques alignées sur les principes fondamentaux de cette norme.

Nos engagements s'articulent autour des axes suivants :

- Le respect des droits de l'homme, y compris les normes de travail équitables et la protection des travailleurs.
- La conformité environnementale, notamment par une gestion responsable des déchets, une réduction de la consommation de papier et l'optimisation des outils numériques.
- La lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et la promotion de pratiques commerciales éthiques.
- Le renforcement de la traçabilité et de la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement en diamants, avec une attention particulière portée à l'origine des lots, à leur documentation et à leur conformité aux exigences RJC.

## **Défis majeurs identifiés**

# Diamants

Dans notre démarche de responsabilité sociétale, nous avons identifié cinq enjeux majeurs :

- La maîtrise complète de l'origine des diamants et la prévention de toute exposition à des zones à hauts risques ou sous sanctions.
- Le maintien d'une documentation complète et vérifiable pour chaque lot.
- Le respect des droits de l'homme dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- La gestion de notre impact environnemental direct et administratif.
- Les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

## **Gestion des risques liés à l'approvisionnement**

Nos diamants proviennent exclusivement de fournisseurs rigoureusement sélectionnés et certifiés Responsible Jewellery Council (RJC). Au cours de l'exercice 2025–2026, la Maison Vernain SA a renforcé ses procédures de diligence raisonnable afin de garantir une traçabilité plus complète et une transparence accrue sur l'origine des diamants. Les principaux risques identifiés dans notre chaîne d'approvisionnement concernent :

- L'origine géographique des diamants, notamment les zones à hauts risques ou sous sanctions.
- Le respect des droits humains dans les différentes étapes de la chaîne de valeur.
- La conformité documentaire et la continuité de la traçabilité.

Afin de maîtriser ces risques, la Maison Vernain SA applique les mesures suivantes :

- Vérification systématique des documents fournisseurs avant toute transaction.
- Réception obligatoire d'une self-certification d'exclusion des diamants d'origine russe pour 100 % des livraisons.
- Mention de l'absence de l'origine Zimbabwe sur les factures.
- Contrôle croisé entre factures, certificats gemmologiques et documents d'origine.

- Archivage numérique ou papier complet des documents de conformité.

Maison Vernain SA applique une politique stricte d'exclusion totale des diamants issus de Russie et du Zimbabwe, y compris lorsqu'ils transitent ou sont transformés dans des pays tiers.

## **Ressources humaines**

La Maison Vernain SA fonctionne avec une structure légère composée exclusivement d'actionnaires actifs sous contrat. Ces derniers sont soumis aux politiques internes de l'entreprise, notamment en matière de conformité, d'éthique professionnelle, de prévention du harcèlement et de respect des principes fondamentaux des droits humains. Compte tenu de cette structure, le risque de non-conformité interne aux normes relatives aux ressources humaines demeure faible. Par ailleurs, la Maison Vernain SA exige de l'ensemble de ses partenaires commerciaux et fournisseurs qu'ils respectent strictement les exigences du Responsible Jewellery Council (RJC) ainsi que les principes directeurs des Nations Unies en matière de droits humains et conditions de travail.

## **Engagement environnemental**

Consciente des enjeux environnementaux liés à son activité, même dans un cadre essentiellement administratif et commercial, la Maison Vernain SA poursuit ses efforts de réduction de son impact environnemental.

Au cours de l'exercice 2025–2026, plusieurs mesures concrètes ont été renforcées :

- Réduction de l'impression papier grâce à l'utilisation systématique des QR codes figurant sur les plions des diamants, limitant la nécessité d'imprimer les certificats.
- Introduction progressive de l'envoi des factures par voie électronique afin de réduire l'usage du papier.
- Impression recto-verso privilégiée pour les documents nécessitant un support physique.
- Optimisation de l'archivage numérique et limitation des copies physiques.

Parallèlement aux mesures internes mises en place, la Maison Vernain SA s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses partenaires commerciaux aux enjeux environnementaux et de traçabilité liés au secteur diamantaire.

Consciente de l'impact indirect que son activité peut avoir sur l'environnement, notamment à travers les activités minières et de transformation, la société encourage activement ses fournisseurs à renforcer leurs propres mesures de protection de l'environnement, à améliorer leurs processus de traçabilité et à privilégier des pratiques plus responsables.

Dans cette même logique, la Maison Vernain SA encourage également ses clients à adopter des pratiques documentaires plus durables, notamment par l'acceptation des factures électroniques et l'utilisation directe des QR codes liés aux certificats GIA, permettant un accès sécurisé aux certificats sans nécessité d'impression ou de duplication systématique.

Ces mesures, bien que proportionnées à la taille de notre structure, s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue et de responsabilisation environnementale.

## **Prévention du blanchiment d'argent**

Le secteur du diamant présente des vulnérabilités spécifiques en matière de blanchiment de capitaux, en raison de la forte valeur, de la facilité de transport et de la liquidité des pierres.

Consciente de ces risques, la Maison Vernain SA applique une politique stricte de transparence et de contrôle de ses partenaires commerciaux.

Les mesures mises en place comprennent notamment :

- L'identification systématique de chaque partenaire commercial avant l'entrée en relation.
- La réalisation de procédures KYC (Know Your Customer) complètes et documentées.
- La mise à jour régulière des informations de conformité des fournisseurs et clients.
- L'enregistrement systématique de toutes les transactions commerciales.
- L'archivage structuré des documents d'identification, de conformité et des justificatifs commerciaux.

Au cours de l'exercice 2025–2026, 11 contrôles KYC ont été réalisés ou actualisés.

Ces mesures permettent à la Maison Vernain SA de maintenir un niveau de risque faible en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

---

---

## **Mise en œuvre des engagements, Systèmes de contrôle et gestion des risques**

Dans le cadre de sa politique de conformité et de responsabilité, la Maison Vernain SA a mis en place un dispositif structuré de gestion des risques et de contrôle, fondé sur les meilleures pratiques internationales. Ces mesures visent à garantir la transparence, la traçabilité et la conformité éthique tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

### **Dispositif de diligence raisonnable**

Nos procédures s'appuient sur les principes directeurs de l'OCDE relatifs à la diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables. Le système mis en place comprend notamment :

- La mise en œuvre d'une diligence raisonnable basée sur les recommandations de l'OCDE.
- La collecte de données KYC (Know Your Customer) auprès de tous les fournisseurs, mise à jour régulièrement.
- La transmission d'un Code de conduite à nos partenaires commerciaux, à signer pour formaliser leur engagement.
- La vérification d'informations disponibles dans les sources publiques, incluant les listes de sanctions (SECO, ONU, UE).
- Analyse des signaux d'alerte

À la suite d'une analyse approfondie de notre chaîne d'approvisionnement, la Maison Vernain SA a pris des décisions fermes concernant les origines identifiées comme problématiques :

- Les diamants d'origine russe (ALROSA) sont totalement exclus depuis le 1er mars 2024, conformément aux sanctions du G7, de l'Union européenne et de la Suisse, y compris les diamants transformés dans des pays tiers depuis une origine russe.

- Les diamants d'origine zimbabwéenne sont totalement exclus, par décision souveraine de la Maison Vernain SA, en raison des risques structurels persistants liés aux droits humains dans le secteur minier de ce pays.
- Dans le contexte géopolitique actuel, la Maison Vernain SA a réduit ses relations commerciales avec les entreprises israéliennes, par prudence et dans un souci de vigilance accrue quant aux risques réputationnels et éthiques associés. Cette situation fait l'objet d'un suivi continu.
- Les zones de taille, localisées principalement en Inde, font l'objet d'une surveillance continue et restent classifiées à faible niveau de risque.

Ces exclusions et décisions sont systématiquement documentées et archivées pour chaque lot.

## Traçabilité de l'origine des diamants

La Maison Vernain SA établit chaque trimestre un tableau de répartition des origines géographiques de ses lots non-certifiés de moins de 0.30 carats par pierre. Ce tableau est fondé sur les déclarations d'origine de nos fournisseurs, ancrées dans les pipelines de vente des grands producteurs de diamants bruts (De Beers, Rio Tinto ou Burgundy Diamond Mines par exemple). Les fourchettes constatées sur les derniers trimestres sont les suivantes :

Pays d'origine	Source principale	Part estimée	Statut
Botswana	De Beers / Okavango	25 - 35 %	✔ Autorisé
Afrique du Sud	De Beers / Rio Tinto	20 - 30 %	✔ Autorisé
Namibie	De Beers / Namdeb	10 - 20 %	✔ Autorisé
Canada	Rio Tinto / De Beers / Burgundy	10 - 15 %	✔ Autorisé
Angola	De Beers / Lucapa	5 - 10 %	✔ Autorisé
Autres origines traçables	Divers fournisseurs RJC	5 - 10 %	✔ Contrôlé
Russie	—	0 %	✘ Exclu
Zimbabwe	—	0 %	✘ Exclu

Une attestation d'origine est exigée de chaque fournisseur pour chaque livraison. Ces attestations prennent la forme de Self-Certifications CSMS # 59635420, certifiant l'origine des diamants livrés et confirmant leur non-provenance des zones exclues. Elles sont archivées et conservées pendant 5 ans minimum, accessibles en cas de contrôle.

Le GIA (Gemological Institute of America) offre désormais la possibilité d'inscrire l'origine du diamant directement sur le certificat électronique officiel, sur la base de preuves documentaires fournies lors de la soumission. Le client final peut vérifier cette information de manière indépendante via le portail GIA Report Check ([reportcheck.gia.edu](http://reportcheck.gia.edu)). Dans un souci de transparence maximale envers nos clients, la Maison Vernain SA privilégie l'acquisition de pierres bénéficiant de cette mention d'origine sur leur certificat GIA.

## Sélection des fournisseurs

La Maison Vernain SA privilégie les fournisseurs certifiés par des normes internationalement reconnues telles que :

- Le **Responsible Jewellery Council (RJC)**,
- La **norme ISO**,
- Ou toute **autre certification équivalente**.

Cette exigence permet de renforcer la sécurité de notre chaîne d'approvisionnement tout en contribuant à la promotion des meilleures pratiques dans l'industrie.

## Relations commerciales durables

Nous favorisons les **partenariats commerciaux de long terme**, car ils sont essentiels au développement de relations de confiance. Cette approche facilite un meilleur partage de l'information, améliore la collaboration sur les enjeux de conformité et renforce la transparence à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.

## Indicateurs de conformité 2025

Indicateur	Résultat 2025 - 2026
% de fournisseurs certifiés RJC	100 %
Nombre de contrôles KYC réalisés	11
% de diamants traçables	80 à 90 %
% de diamants grandfathered ou recyclés	10 à 20 %

---

## Conclusion

À la suite des évaluations internes régulières et de notre processus de gestion des risques, la Maison Vernain SA confirme qu'aucun signal d'alerte significatif n'a été détecté dans sa chaîne d'approvisionnement au cours de l'année 2025-2026. Aucun impact avéré sur les droits de l'homme n'a été observé, tant chez nos partenaires que dans notre structure, composée de ses deux associés-actionnaires dirigeants

En juin 2026, la Maison Vernain SA a obtenu avec succès sa recertification RJC sous le standard COP 2024, attestant de la maturité et de la robustesse de son dispositif de conformité.

## Conformité renforcée sur l'origine des diamants

Depuis le 1er mars 2024 et progressivement en 2025, la Maison Vernain SA applique une exclusion totale des diamants d'origine russe, y compris ceux transformés dans des pays tiers. Par décision souveraine, les diamants d'origine zimbabwéenne sont également exclus de notre chaîne d'approvisionnement. Ces engagements sont systématiquement attestés sur facture et documentés par des preuves archivées pour chaque lot, sous forme de Self-Certifications CSMS # 59635420.

## Stabilité organisationnelle et conformité KYC

La structure interne de la Maison Vernain SA n'a connu aucun changement organisationnel. Nos partenaires commerciaux demeurent les mêmes, et chacun d'eux fait l'objet d'une vérification KYC régulièrement mise à jour, assurant leur conformité aux normes RJC.

### **Responsabilité sociale et vigilance accrue**

Dans le prolongement des nouvelles attentes du RJC, nous avons étendu notre vigilance au-delà de nos fournisseurs directs. La Maison Vernain SA s'assure désormais, dans la mesure des informations disponibles ou transmises, que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement :

- Respecte les principes fondamentaux des droits humains,
- Ne présente pas de risques systémiques ou récurrents liés au travail forcé, au travail des enfants ou à toute autre forme d'exploitation,
- Intègre, en cas de besoin, des mécanismes correctifs ou de remédiation.
- Engagement environnemental structuré

En 2025-2026, la Maison Vernain SA a poursuivi la mise en œuvre de sa politique environnementale, comprenant :

- Des efforts accrus en matière de recyclage et de gestion des consommables (réduction des factures papier, recyclage des consommables à travers des entreprises spécialisées),
- Une meilleure gestion numérique (archivage électronique optimisé, réduction de l'empreinte serveur),

### **Perspectives et engagements 2027**

La Maison Vernain SA reste pleinement mobilisée pour adapter ses pratiques à l'évolution des directives RJC et des réglementations internationales. En 2027, nos efforts porteront sur :

- Le déploiement progressif de la traçabilité GIA, en privilégiant systématiquement les pierres bénéficiant de la mention d'origine sur leur certificat.
- La publication trimestrielle du tableau des origines géographiques, en complément du rapport annuel.
- La réduction ciblée de 10 à 20 % de notre consommation de papier, en généralisant les factures électroniques.
- L'extension de nos pratiques de recyclage, en collaboration avec des partenaires spécialisés.
- Le maintien d'une veille réglementaire active sur les évolutions en matière de sanctions, normes RJC et réglementations diamant (G7, UE, LBA suisse).

Ces objectifs sont modestes mais concrets, et incarnent notre volonté de progresser durablement dans le respect des principes du RJC.

Pour toutes questions relatives à ce rapport annuel, la procédure de gestion des plaintes est disponible en ligne. Nous sommes également joignables soit par email [info@diamants.ch](mailto:info@diamants.ch), soit par téléphone au +41.22.329.05.20.

Signé et validé à Genève le 10.06.2026

